

# RÉUSSIR LA CERTIFICATION AMF AVEC GÉNÉSIA

## Contexte

---

L'Autorité des Marchés Financiers fait obligation aux **Prestataires de Services d'Investissement (PSI)** - dont les banques - de s'assurer que les personnes physiques placées sous son autorité ou agissant pour son compte **disposent des qualifications et de l'expertise appropriées** ainsi que du **niveau de connaissances suffisant**.

Les banques ont obligation de vérifier le niveau de connaissance de tout nouveau collaborateur dans les **6 mois suivant leur recrutement** ou **leur prise de fonction en cas de mobilité interne**.

Cette vérification peut être effectuée :

- ➔ soit **en interne**, avec une procédure de validation formalisée qui pourra être auditée par l'AMF,
- ➔ soit **en externe**, en passant un examen de certification auprès d'un organisme agréé par l'AMF.

## Génésia homologué organisme certificateur

---

*Génésia est homologué par l'AMF pour délivrer un examen certifié validant les connaissances réglementaires minimales à acquérir pour exercer les fonctions décrites au II de l'article 313-7-1 du règlement général de l'AMF. D'autres qualifications et expertises appropriées peuvent être requises pour exercer ces fonctions.*

**CE QUE GÉNÉSIA APPORTE À SES CLIENTS :**

1. L'accompagnement des collaborateurs en vue de la réussite à l'examen,
2. Le passage de l'examen.

**Génésia a imaginé une solution permettant d'optimiser le taux de réussite à l'examen des collaborateurs et le temps consacré à la préparation de l'examen.**

**NOTRE SOLUTION À DÉJÀ ÉTÉ RETENUE PAR L'UN DES PRINCIPAUX GROUPES BANCAIRES FRANÇAIS.**

# RÉUSSIR LA CERTIFICATION AMF AVEC GÉNÉSIA

## L'offre de services de Génésia

---

L'offre de Génésia s'articule autour de **deux axes répondant chacun à des besoins spécifiques**. Ces deux axes peuvent être cumulables.

### 1. LA CREATION D'UN DISPOSITIF SUR MESURE

Nous proposons à nos clients un **dispositif global** d'évaluation, de formation et de validation des connaissances de vos collaborateurs.

Notre approche est de créer un **outil dédié à l'application de la nouvelle réglementation AMF** sans perturber les cursus de formation existants (parcours d'accueil ou formations métiers), davantage tournés vers des connaissances opérationnelles.

**L'avantage de notre dispositif est de pouvoir :**

- ➔ répondre précisément aux exigences de l'AMF,
- ➔ concentrer l'effort de formation uniquement sur les séquences non maîtrisées par le collaborateur,
- ➔ séquencer la formation sur une période donnée,
- ➔ constituer pour vous une économie de temps de formation.

### 2. LA POSSIBILITE D'ETRE VOTRE ORGANISME CERTIFICATEUR

Le passage de l'examen de certification AMF (ou de l'examen de validation des connaissances) représente une contrainte forte en termes de mobilisation et de déplacement des collaborateurs.

Les demandes de l'AMF ont également des impacts logistiques liés aux conditions de passage de l'examen lui-même (moyens humains, organisation matérielle).

Une banque, un groupe bancaire peut avoir besoin d'externaliser le processus d'évaluation des connaissances de ses collaborateurs.

**Pour répondre aux besoins spécifiques de ses clients, Génésia propose deux options :**

#### 1) L'externalisation complète de l'examen

Génésia s'occupera de faire passer l'examen pour le compte de la banque/ groupe bancaire dans un centre d'examen dédié et prendra en charge les moyens logistiques et humains pour assurer l'examen, la remise de certificats et l'archivage des résultats dans les conditions fixées par l'AMF.

#### 2) Le passage de l'examen dans vos locaux

Génésia fera passer les examens dans les locaux de la banque/du groupe bancaire, réduisant ainsi temps et frais de déplacement des collaborateurs.

Un calendrier des dates de passage à l'examen sera établi avec le client, selon ses besoins et ses contraintes. Cet examen se déroulera au choix à Paris ou dans les principales villes de province.